



Conditions annulation voyage payé en carte bleue

Par **guidi**, le **21/06/2010** à **20:14**

Bonjour, suite à une visite en urgence chez un neurochirurgien, je me vois dans l'obligation d'annuler un voyage aux USA concernant 5 vols et la location d'un camping car en date du 1 août.

Ayant tout payer avec ma visa premier, je pensais que tous les billets seraient remboursés en tant qu'un remboursement unique puisque l'achat l'était mais on m'avance que celui de notre fille de plus de 25 ans qui n'est plus à notre charge ainsi que celui de son ami ne feront l'objet d'aucun remboursement.

Que puis je faire, y a-t-il une autre possibilité, par notre assurance responsabilité ou autre?

Merci de votre réponse